

LETTRE AUX PORTEURS DE PARTS DU FCPE TESORUS PRUDENCE

Paris, le 22 octobre 2021

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du fonds TESORUS PRUDENCE (code AMF : 990000082719).

Quels changements vont intervenir sur votre fonds TESORUS PRUDENCE ?

Votre fonds TESORUS PRUDENCE est nourricier de l'OPCVM GROUPAMA PRUDENCE.

La société de gestion de votre fonds, Groupama Asset Management, a pris la décision d'introduire dans la stratégie d'investissement de l'OPCVM maître de votre fonds, GROUPAMA PRUDENCE, la prise en compte de critères extra-financiers, à compter du **25 novembre 2021**.

À compter de cette date, à travers son fonds maître, votre fonds TESORUS PRUDENCE intégrera donc des critères ESG (Environnement, Sociale et Gouvernance) dans la stratégie d'investissement. Le gérant prendra en compte dans sa sélection des titres et des OPCVM, des critères extra financiers en complément des éléments d'analyse financière déjà existants dans la stratégie d'investissement actuelle. Pour cela, le fonds maître GROUPAMA PRUDENCE sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM d'investissement responsable ayant le label ISR (Investissement Socialement Responsable).

Groupama Asset Management profite de la mise en place de cette stratégie d'investissement ESG pour adapter également les fourchettes d'investissement du fonds maître GROUPAMA PRUDENCE et de votre fonds TESORUS PRUDENCE à travers son maître. Ainsi, dans le but d'apporter plus de latitude de gestion et d'augmenter ainsi l'espérance de rendement du fonds maître, la part des investissements dévolue aux marchés d'actions internationaux sera dorénavant comprise entre 0% et 25% maximum de l'actif net, contre 0% à 20% précédemment. A contrario, la part dévolue aux produits de taux sera comprise entre 75% minimum et 100% maximum de l'actif net, contre 80% à 100% précédemment.

À noter, l'exposition maximale du fonds maître et de votre fonds TESORUS PRUDENCE à travers son maître, aux classes d'actifs risquées de type actions et obligations à haut rendement (titres spéculatifs ou High Yield) et émergentes restera inchangée et sera limitée à 30% de l'actif net tout comme le risque de change.

L'indicateur de référence composite sera modifié en conséquence comme suit dans le fonds maître et dans votre fonds TESORUS PRUDENCE :

Avant l'opération	10% MSCI World, couvert contre le risque de change + 50% Bloomberg Euro Aggregate* + 40% Eonia capitalisé
Après l'opération	15% MSCI World, non couvert contre le risque de change + 85% Bloomberg Euro Aggregate

* L'indice Bloomberg Euro Aggregate est le nouveau nom du Barclays Euro Aggregate.

Les frais indirects maximum du fonds maître seront revus à la hausse pour tenir compte de l'élargissement des fourchettes d'allocation. Ils passeront de 0,15% maximum à 0,30% maximum de l'actif net.

Groupama Asset Management

Gestionnaire Activement Responsable

Siège social : 25 rue de la ville l'Evêque 75008 Paris – Tél. +33 (0)1 44 56 76 76 – Fax +33 (0)1 56 59 41 89

Société gestion de portefeuille - Agrément GP93-02 du 05/01/93 - Société anonyme au capital de 1 878 910 euros
389 522 152 RCS Paris - Siret 389 522 152 00047 - APE 6630Z- www.groupama-am.com

Dans le prolongement de ces modifications, le fonds maître changera de nom pour se dénommer **GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE**.

Ces changements impactant GROUPAMA PRUDENCE, interviennent à l'identique sur votre FCPE TESORUS PRUDENCE, à travers son investissement dans son fonds maître.

L'augmentation des frais indirects maximum du fonds maître a pour conséquence une modification des frais indirects de votre FCPE TESORUS PRUDENCE qui passent de 0,95% à 1,10% maximum de l'actif net.

Quand cette opération interviendra-t-elle ?

Cette opération entrera en vigueur le **25 novembre 2021**.

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous pouvez obtenir sans frais le rachat de vos parts jusqu'au 25 novembre 2021.

Quel est l'impact de cette modification sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

- **Modification du profil de rendement / risque :**

OUI

NON

- **Augmentation du profil de risque :**

OUI

NON

- **Augmentation potentielle des frais :**

OUI

NON

- **Ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque :**

NON SIGNIFICATIF

SIGNIFICATIF

TRES SIGNIFICATIF




Quel est l'impact de cette modification sur votre fiscalité ?

Ces modifications n'ont pas d'impact sur votre fiscalité.

Quelles sont les principales modifications qui seront apportées à votre fonds ?

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous le détail des modifications apportées à votre investissement :

	AVANT	APRÈS	
Régime juridique et politique d'investissement			
Indicateur de référence	10% MSCI World, couvert contre le risque de change + 50% Bloomberg Euro Aggregate + 40% EONIA capitalisé	15% MSCI World, non couvert contre le risque de change + 85% Bloomberg Euro Aggregate	
Prise en compte de critères extra-financiers dans la méthode de gestion	Non	Oui	
Modification du profil de rendement/risque			
Evolution de l'exposition aux différentes catégories de risques	Risque de taux [80% ; 100%] Risque actions [0% ; 20%]	Risque de taux [75% ; 100%] Risque actions [0% ; 25%]	
Frais			
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) :	0,95%	1,10%	

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous invitons à prendre connaissance du nouveau prospectus complet du FCPE TESORUS PRUDENCE qui sera disponible sur notre site Internet, www.groupama-am.com, à compter du **25 novembre 2021**.

Vous remerciant de votre confiance, veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations distinguées.